



Le jeudi 8 décembre 2016 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 2 décembre 2016 - Nombre de membres en exercice : 28

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Pierre BOURGOIS, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCO, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, MM. Alexandre MEZIERE, Riquier WILLOQUET,

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Danièle PETIT (à Mme Christiane DECANter-CAULLET), M. Jean-Max LEFEBVRE (à M. Pierre BOURGOIS), M. Eric DESREUMAUX (à Mme Anne-Catherine DERVILLE), M. Dominique SERGENT (à M. Alexandre MEZIERE), Mme Dong NGUYEN (à M. Riquier WILLOQUET), Mme Aurélie VERNIER (à M. Patrick DELEBARRE)

Absentes : Mme Martine FOULON, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N° 16-4-30

Enfance Jeunesse

Renouvellement Contrat Enfance Jeunesse

Rapport de

Madame AC DERVILLE,
Monsieur E DESREUMAUX
Adjointe et Conseiller délégué

Dans le cadre de sa politique enfance jeunesse, la commune a décidé, par délibération 12-9-07 du 27 décembre 2012, le renouvellement d'un contrat d'objectifs et de cofinancement avec la CAF, le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).

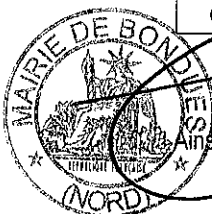
Les actions inscrites dans ce dispositif sont les suivantes :

- Coordination enfance
- Coordination jeunesse
- Ingénierie
- Relais Assistantes maternelles
- EAJE – établissement d'accueil de jeunes enfants- Séjours
- LALP – lieu d'accueil de loisirs de proximité
- ALSH extrascolaire 13-17 ans
- Ludothèque
- ALSH extrascolaire mercredi – 6 et + 6 ans
- ALSH extrascolaire petites vacances scolaires – 6 et + 6 ans
- ALSH périscolaire – 6 et + 6 ans

Ce contrat étant arrivé à son terme, il vous est proposé de le renouveler pour la période du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2019.

Ceci étant exposé, nous vous demandons d'autoriser M. le Maire à signer ledit contrat

Travaux préparatoires
Conseil d'Administration du 23/11/2016
Commission Générale du 30/11/2016



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus.
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil.
Certifié conforme.
Le Maire